La nomination des architectes en charge de la restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert au XIX^e siècle (1839-1884)

Antoine Baudry

Doctorant en histoire, histoire de l'art et archéologie, Université de Liège

Nommer un architecte à la tête d'un chantier de restauration n'est pas un acte anodin, en particulier lorsque le monument historique concerné est auréolé de prestige, qu'il requiert des travaux techniquement délicats et qu'il cristallise de multiples enjeux sociétaux, à la fois religieux, économiques, sociaux, politiques, mémoriels, identitaires ou encore sécuritaires. Les sources écrites susceptibles d'apporter un éclairage sur ce phénomène demeurent cependant rarement conservées pour le XIX^e siècle et ce, malgré un legs documentaire souvent très important pour les sites majeurs, de même qu'un engouement prononcé de la recherche contemporaine pour la figure de l'architecte-restaurateur¹. Fait suffisamment rare pour être épinglé, les archives liées à la restauration de l'ancienne abbatiale de Saint-Hubert, fleuron du patrimoine bâti de la province de Luxembourg, présentent plusieurs dizaines de courriers évoquant spécifiquement la désignation des auteurs de projet successifs, depuis les premières opérations effectuées sur le site en 1839 jusqu'à l'arrivée de Joris Helleputte à la tête du chantier en 1884. Le présent article entend explorer les mécanismes de ces nominations dans une perspective monographique, une thématique par ailleurs laissée en friche dans la littérature dédiée à l'église².

Joseph Jonas Dumont, membre du sérail

Les premiers travaux de restauration de l'église sont exécutés en 1839 à l'initiative et sous la férule exclusive du Conseil de Fabrique³, sans qu'un architecte n'en assure la surveillance, phénomène plutôt rare sur des sites de cet acabit mais néanmoins loin d'être atypique dans ce pays encore jeune qu'est la Belgique⁴. Ils se déclinent en divers aménagements intérieurs, notamment aux autels, ainsi qu'en réfections relativement importantes aux toitures et à la façade occidentale⁵. Ces opérations, dont le devis est dressé par Jacques Trouet (dates inconnues), ingénieur des Ponts et Chaussées de la Province de Luxembourg⁶, sont stoppées net l'année suivante par la Commission royale des Monuments, dont l'une des missions est d'assurer la conservation des monuments historiques de la nation et d'en contrôler les projets de restauration⁷. L'institution, tenue à l'écart du projet, est en effet amèrement mise devant le fait accompli lors d'une inspection du quartier abbatial, dont l'« appropriation » en pénitencier est

en cours⁸. L'institution, jugeant cette situation intolérable pour un monument historique de l'envergure de l'abbatiale, véritable « monument national [...], orgueil de la ville »⁹, « un des plus beaux édifices du royaume [...], un édifice qui fait toute sa gloire et qu'il lui importe de conserver à tant de titres »¹⁰, prend dès lors les opérations sous sa coupe¹¹. La Fabrique, quant à elle, « désirant n'en confier le travail qu'à une personne qui ait une complète expérience dans ces sortes d'ouvrages »12, demande à ce que lui soient adressés les services de l'architecte Jacques Louis Charles Spaak (1804-1893), ou « tout autre homme de l'art que vous jugerez le plus capable de remplir cette mission »¹³. Dès juillet 1841, la Commission charge son propre architecte-dessinateur Joseph Jonas Dumont (1811-1859)¹⁴, « un jeune homme capable qui est ordinairement employé pour les ouvrages qui doivent être exécutés sous notre direction »¹⁵, « et dont toujours, nous avons été complètement satisfait » ¹⁶, de dresser le projet de restauration, tâche dont l'intéressé s'acquitte promptement¹⁷. Notons qu'une telle pratique est monnaie courante au sein des communes modestes possédant un monument historique de grande valeur pour la construction identitaire de la nation et dont la restauration, à défaut de pouvoir s'appuyer sur un praticien local estimé, est prise en charge par la Commission royale des Monuments. Les chantiers des collégiales médiévales de Dinant et de Walcourt sont ainsi confiés aux élèvesarchitectes Léopold Schoonejans (1832-1865) et Jules-Jacques Van Ysendyck (1836-1901)¹⁸, alors que dans des agglomérations plus importantes, ils le sont à des architectes du cru – Jean-Charles Delsaux, Julien-Étienne Rémont ou encore Évariste Halkin à Liège, Émile Vierset-Godin à Huy, Ladislas Degreny à Namur, Charles François Sury à Mons, Bruno Renard à Tournai, etc¹⁹.

Lorsque les travaux prennent leur essor en 1844 suite à l'octroi d'importants subsides²⁰, la question de la direction des travaux refait surface. Le Gouverneur de Luxembourg Jean-Baptiste Smits (1792-1857) souhaite la confier à l'ingénieur Jacques Trouet, qui présente l'avantage de résider à Saint-Hubert et qui, par ailleurs, surveille depuis l'année précédente les travaux d'appropriation du pénitencier²¹. La Commission n'est toutefois pas de cet avis, et expose ses vues au ministre de la Justice Jules d'Anethan (1803-1888), en charge de l'Administration des Cultes : « Depuis 1830, il n'a pas été exécuté en Belgique de travaux de restauration plus délicats et plus dangereux que ceux qu'il s'agit de faire à St Hubert. Il faut donc pour conduire la réparation de l'église de St Hubert un homme de talent et ayant l'expérience de semblables ouvrages. Nous ignorons quel est le mérite de M. Trouet, mais dans une aussi grave affaire nous serons à regret obligés de décliner toute responsabilité si nous n'avons sous nos ordres un architecte dont l'expérience et le mérite nous soient connus, qui nous offre toutes les

garanties possibles et qui puisse en outre, fréquemment et verbalement, nous faire des rapports et nous consulter »²². Le tour de force s'avère payant; le ministre, constatant que « la Commission refuse toute intervention de sa part si les travaux ne sont pas confiés à Dumont, pour qui d'ailleurs cette mission sera aussi fatigante, difficile et pénible que peu lucrative »²³, entérine le choix de l'architecte au début du mois de mai 1844²⁴.

Cet épisode au cours duquel la Commission royale des Monuments se retire sur l'Aventin n'est pas exceptionnel pour l'époque²⁵. Il incarne la volonté de l'institution de placer ses pions sur l'échiquier de la restauration architecturale, dans un paysage national où celle-ci peine parfois à s'imposer – les architectes ne disposant pas encore d'un diplôme spécifique et étant mis en concurrence immédiate avec les ingénieurs et les entrepreneurs²⁶. En 1842, ses membres déclaraient d'ailleurs que : « le premier venu peut exercer l'architecture, ruiner les particuliers, entraîner les administrations dans des dépenses inutiles et compromettre la sûreté publique. Aujourd'hui point d'entrepreneur qui ne prenne le titre d'architecte; point d'arpenteur qui n'ajoute à son nom le titre d'architecte juré [...]. En général, les communes et les conseils de fabrique emploient pour les constructions de toute nature des hommes d'une incapacité notoire. Souvent les administrations provinciales elles-mêmes ne se montrent guère plus difficiles sur le choix de leurs architectes. Il leur arrive de nommer à ces places, qui exigent tant de garanties de la part des titulaires, de simples arpenteurs d'une ignorance complète en architecture [...]. Quant aux travaux pour lesquels l'État accorde des subsides, le Gouvernement sera en droit d'exiger qu'il soit fait choix d'architectes diplomés (sic) »²⁷. Dans un tel contexte, il n'est donc guère étonnant que la Commission ait fait pression sur son ministre de tutelle afin d'évincer Jacques Trouet qui, d'une part, ne faisait pas partie du « sérail » officiel et, d'autre part, présentait manifestement à ses yeux un « défaut » majeur pour diriger un tel chantier : celui d'être ingénieur, et non pas architecte.

Jacques Trouet, ou quand la nécessité fait loi

Au 1^{er} mars 1845, le souverain Léopold I^{er} (1790-1865) annonce qu'il compte offrir à l'ancienne abbatiale un mausolée à la gloire de saint Hubert, dont la réalisation et le choix de l'emplacement sont confiés à son sculpteur officiel, Guillaume Geefs (1805-1883). Réalisée en atelier, l'œuvre est placée dans la chapelle Saint-Bérégise au cours des mois de mai et juin 1848 et est inaugurée le 17 septembre de cette même année²⁸.

Dès le 18 avril 1848, date à laquelle les dernières pièces du mausolée sont transférées à Saint-Hubert, la Fabrique met un point d'honneur à ce que les travaux de restauration de ladite

chapelle soient achevés dans les plus brefs délais. D'autorité, elle confie cette mission à l'ingénieur Jacques Trouet, sans en avertir au préalable la Commission royale des Monuments²⁹. Cette dernière ne fait toutefois aucune vague, car la mission en question n'est que temporaire et se justifie par l'urgence des réparations à entreprendre en prévision de l'inauguration du cénotaphe. Ces opérations requièrent un responsable sur place et disponible à souhait, deux qualités que ne peut offrir Joseph Jonas Dumont depuis sa résidence bruxelloise³⁰. L'architecte ne se rend effectivement à Saint-Hubert qu'en de rares occasions, pour s'assurer du bon déroulement des travaux et effectuer des tâches telles que le choix des matériaux³¹. Passé ce bref épisode, le chantier est à nouveau placé sous l'égide de Dumont.

Charles Bouvrie, un homme plein de ressort

Après la mort de Joseph Jonas Dumont le 29 mars 1859³², la Fabrique souhaite que les travaux soient désormais dirigés par un des architectes de la province. De prime abord, seules des considérations économiques semblent aiguiller ce choix. Quelques années plus tôt, un arrêté ministériel du 2 juillet 1847 avait ainsi fixé les émoluments annuels de Dumont à 1200 francs, entièrement à charge de la Fabrique, dont le coût se justifiait en grande partie par ses frais de voyage depuis Bruxelles. En optant pour un architecte provincial, la Fabrique entendait donc diminuer sensiblement ses dépenses, impérieuse mesure compte tenu des difficultés qu'avaient les pouvoirs publics à financer le chantier.

Deux candidats entrent en lice pour reprendre les rênes du chantier : Charles Bouvrie (dates inconnues) et Albert-Jean-Baptiste Jamot (1808-1874)³³, résidant respectivement à Marche-en-Famenne et Arlon. La Fabrique s'estimant incompétente pour trancher la question, elle s'en réfère au choix de la Commission royale des Monuments³⁴. Si cette dernière reconnaît la capacité des deux hommes à mener à bien cette mission, elle octroie néanmoins ses faveurs à Charles Bouvrie, « parce que sa résidence est plus rapprochée et qu'il est formellement proposé par le Conseil Communal »³⁵, ce dernier espérant probablement réaliser lui-aussi de menues économies.

Deux notes de service jettent néanmoins le discrédit sur cet argumentaire. Le 6 avril 1859, soit 8 jours seulement après le décès de Dumont, le chef de cabinet du ministre de l'Intérieur écrit à la Commission royale des Monuments que « Mr Bouverie, architecte qui aura l'honneur de vous remettre cette lettre, est présenté, comme 1^{er} candidat, tant par le conseil de fabrique que par la Députation permanente, pour remplacer feu Mr Dumont, dans la direction des travaux d'entretien et de surveillance de l'Eglise de St. Hubert. Mr Bouverie est le gendre de Mr

Bonjean, conseiller à la cour d'appel de Liège; je le connais sous les rapports les plus honorables; il a fait m'assure-t-on, ses preuves comme architecte. Je me permets donc d'appeler votre puissant intérêt sur les titres qu'il a à votre bienveillance »³⁶. Le passage peut prêter à sourire, puisqu'il sous-entend que son rédacteur n'a en réalité aucune idée des compétences réelles de l'architecte, et que la plus grande qualité de ce dernier est d'être le gendre d'une personne occupant une place de choix dans l'administration de l'État. Une piqûre de rappel est faite avec la même teneur le 25 septembre : « Pouvez-vous, sans inconvénient, me dire si la nomination de l'architecte chargé de la surveillance des travaux de l'Eglise de St Hubert, se fera prochainement et si Bouverie a toujours ses chances d'être nommé. Je me permets de le recommander de nouveau à votre bienveillance »³⁷. Notons que ledit ministre de l'Intérieur n'est autre que Charles Rogier (1800-1885)³⁸, dont les origines liégeoises et la formation de juriste éclairent cette préférence.

Sans surprise aucune, Charles Bouvrie est effectivement propulsé à la tête du chantier de restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert³⁹. Si cette nomination semble s'être décidée par un argument économique couplé à la préférence des édiles communaux, elle apparaît surtout influencée par un puissant piston politique émanant des hautes sphères ministérielles.

Eugène Carpentier, victime malgré lui

En Septembre 1877, l'architecte Eugène Carpentier (1819-1886) rejoint les rangs de la Commission royale des Monuments et inspecte dans la foulée le chantier de restauration de l'abbatiale, qu'il surveilla pour le compte de Joseph Jonas Dumont au cours des années 1846-1847⁴⁰. Constatant divers problèmes dans le reparementage du mur-pignon nord du transept, le praticien avertit son institution qui, suite à une nouvelle inspection et divers échanges épistolaires, se révèle fort mécontente du travail de Charles Bouvrie⁴¹. Conséquence de ce fâcheux épisode, la Fabrique émet le souhait de remplacer l'architecte provincial par Eugène Carpentier, compte tenu de son expérience du site et de sa renommée⁴². D'autres griefs envers Bouvrie s'ajoutent à cette pomme de discorde : « 1° il ne peut, d'après son propre aveu, monter sur les échafaudages afin de s'assurer des travaux à faire, ainsi que de ceux en exécution, il doit toujours s'en reférer (sic) aux rapports des ouvriers et du surveillant des travaux qui tous ont intérêt à les prolonger [...]. 2° Monsieur l'architecte Bouvrie a fait exécuter des travaux de revêtement aux murs extérieurs du transept du côté nord, sans l'autorisation de la Commission royale des monuments qui les a critiqués lors de sa dernière visite en 1877, et 3° l'emploi de pierres schisteuses dans la confection des contreforts et revêtement des murs extérieurs, surtout du côté du midi et du levant, ont partie commencé (sic) à se décomposer »⁴³.

Au cours des années suivantes, la Fabrique et le Conseil communal tentent à plusieurs reprises d'évincer Charles Bouvrie au profit d'Eugène Carpentier pour les raisons évoquées ci-dessus⁴⁴. À l'unisson, la Commission royale des Monuments refuse toutefois catégoriquement ces propositions. En effet, l'institution estime que remplacer par un de ses membres, un architecte dont elle a auparavant contrôlé et critiqué les projets, contrevient aux principes fixés dans un passage rédigé en 1866 et faisant office de « charte déontologique » (cf. Annexe)⁴⁵.

Si Eugène Carpentier accepte bien volontiers les règles du jeu, les rapports stipulant la dégradation progressive du monument et l'absence effective d'un architecte directeur des travaux se succèdent, accentuant la pression autour de sa nomination⁴⁶. La Commission, toujours réfractaire à l'idée, confie finalement au ministre de la Justice Jules Bara (1835-1900) le soin de trancher le nœud gordien, après avoir au préalable exposé ses vues à de multiples reprises⁴⁷.

Malgré le refus persistant de ses collègues⁴⁸, Eugène Carpentier finit par signaler qu'il accepterait la mission que souhaite lui confier la Fabrique si le ministre de la Justice la lui confiait expressément, à condition de n'« assumer aucune responsabilité au sujet des faits accomplis résultants d'un système de restaurer qui a coûté plus de cinq cent mille francs et qui a pour effet d'amener partout les eaux à l'intérieur du monument »⁴⁹. L'affaire est soumise au ministre de l'Intérieur Gustave Rolin-Jaequemyns (1835-1902), qui ne peut « qu'applaudir à la décision spontanée par laquelle les membres architectes de la commission royale des Monuments se sont interdit de succéder à d'autres architectes dans des travaux qui auraient fait antérieurement l'objet de leurs critiques. Cette résolution ne peut évidemment qu'ajouter à la bonne renommée de ce collège et fortifier l'autorité de ses avis en les mettant à l'abri de tout soupçon d'intérêt personnel. Mais il va de soi que cette convention ne peut obliger les membres de la commission qu'en tant et aussi longtemps qu'ils s'y soumettent eux-mêmes volontairement. Il appartient en effet aux communes de désigner, en toute liberté, les architectes qu'elles entendent charger de leurs travaux ; la commission royale des monuments, en vertu de son règlement organique, n'a pas à y intervenir, et le gouvernement lui-même intervenant dans les dépenses n'aurait à réformer les choix locaux qu'en cas d'insuffisance ou d'indignité. Aucune de ces objections n'étant alléguée dans l'espèce contre Mr Carpentier, j'estime, Monsieur le Ministre, que le choix fait de cet architecte par les autorités communales et fabriciennes de St Hubert est parfaitement correcte, et que votre département n'a aucune raison de le récuser. C'est à M Carpentier seul, selon moi, qu'il appartient d'apprécier si en présence de l'opposition de ses collègues et d'une convention à laquelle il semble lui-même avoir adhéré,

il entend accepter le mandat que veulent lui confier les autorités de St Hubert »⁵⁰. Suite à cet épisode, la nomination d'Eugène Carpentier est entérinée par le Ministre de la Justice le 16 février 1883⁵¹. La Commission royale des Monuments transmet dans la foulée cette missive à Eugène Carpentier, en insistant précisément sur la dernière phrase, afin de souligner, une ultime fois, le fait que ses proches collègues réprouvent à l'unanimité ce choix⁵².

Est-ce dû à son âge avancé (64 ans) ou à cette ultime levée de boucliers de la part de ses collègues, toujours est-il qu'Eugène Carpentier ne semble pas accepter le poste en question. Sa notice nécrologique ne mentionne d'ailleurs aucune intervention de l'architecte sur le chantier de Saint-Hubert en dehors de sa collaboration avec Joseph Jonas Dumont, si bien que les églises Saint-Remacle de Spa et Saint-Martin d'Awenne, dont les projets sont respectivement arrêtés en 1880 et 1881, passent pour les deux dernières réalisations de sa carrière, ouvrant ainsi le champ des possibles à ces deux hypothèses⁵³. En outre, un nouveau directeur des travaux, l'ingénieur des Ponts et Chaussées Joris Helleputte (1852-1925)⁵⁴, est nommé à la tête du chantier de restauration en juin 1884⁵⁵, bien que celui-ci semble déjà avoir œuvré aux plans de l'édifice l'année précédente⁵⁶, renforçant ainsi l'idée selon laquelle Eugène Carpentier n'a jamais pris ses fonctions à Saint-Hubert. Peut-être la pression et le regard de ses confrères a-t-elle eu raison des ambitions professionnelles de l'architecte...

Conclusion

La nomination des architectes en charge de la restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert au XIX^e siècle apparaît soumise à de nombreuses pressions émanant de diverses autorités publiques qui, souvent, peinent à s'entendre et défendent des intérêts éloignés. Ainsi, celle de Joseph Jonas Dumont en 1844 peut être perçue comme une volonté de la Commission royale des Monuments d'imposer des architectes à la tête de ces monuments historiques si cruciaux pour la construction identitaire du pays et dans des zones par ailleurs géographiquement excentrées et peu fournies en hommes d'art. Elle peut aussi être perçue comme une volonté de la Commission de s'imposer dans le paysage architectural, à une époque où l'institution centralisée, encore jeune, éprouve justement certaines difficultés à se faire entendre à l'échelon local, et où le manque de statut clairement défini pour les architectes demeure un problème épineux. En revanche, la désignation de l'ingénieur Jacques Trouet quatre ans plus tard, aussi brève soit-elle, n'est quant à elle conditionnée que par des modalités strictement pratiques. Si la nomination de Charles Bouvrie en 1859 est aiguillée par des raisons à première vue économiques, elle semble également avoir été favorisée par un coup de pouce émanant des hautes sphères politiques en raison du pédigrée du praticien. Enfin, l'épisode de la nomination

d'Eugène Carpentier entre 1877 et 1883, s'il témoigne d'une démarche déontologique de la part de la Commission royale des Monuments, démontre par ailleurs que cette dernière sait subtilement tenir la bride de ses membres lorsque les enjeux se font collectifs. Gageons qu'un dépouillement systématique de la correspondance issue des grands chantiers de restauration en Belgique au XIX^e siècle permette à l'avenir d'affiner de manière plus systématique les mécanismes liés à la nomination des architectes-restaurateurs si prisés par l'historiographie contemporaine.

Annexe

« Extrait du procès verbal (sic) de la séance du 8 7^{bre} 1866

... Un membre fait la proposition suivante : mm les architectes attachés au collège d'une façon directe ou indirecte ne peuvent accepter la mission de remplacer dans leurs fonctions les architectes dont les travaux auraient été l'objet de critiques de la Commission que sous certaines conditions, c'est à dire que cette situation ne pourra jamais avoir lieu sans l'assentiment du Collège qui aura à apprécier les circonstances dans lesquelles elle se présenterait. Les membres présents adoptent cette proposition et prennent pour ce qui les concerne, l'engagement de s'y conformer »⁵⁷.

Sources éditées

Annales des Travaux Publics de Belgique, vol. 1, Bruxelles, 1843.

Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie, t. 1, Bruxelles, 1862.

Sources inédites

Archives de l'État à Saint-Hubert, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878.

Archives de l'État à Saint-Hubert, Commune de Saint-Hubert, registres de correspondance n°3, 4 et 7.

Archives Générales du Royaume, Ministère Justice, Cultes, Bâtiments du Culte, dossier 4052.

Liège, Centre d'Archives et de Documentation de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, Fonds de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles, dossier Saint-Hubert 1.2.

Bibliographie

ANCION, L., « L'architecte hutois Émile Vierset-Godin (1824-1891). Biographie et restaurations de la collégiale de Huy », in *Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts*, t. LI, Huy, 1997, p. 57-106.

BAUDRY, A., « Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules-Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903) », in *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, Liège, 2015, p. 31-72.

BAUDRY, A., « La restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert au XIX^e siècle : architectes, conducteurs des travaux et ouvriers (1839-1884) », in *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. XIII, actes du colloque, Saint-Hubert, 24.11.2017, Saint-Hubert, 2018, p. 141-156.

BAVAY, G., MERLAND, M., « J. J. Van Ysendyck, élève-architecte à la Commission royale des Monuments et bâtisseur », in *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 24, Liège, 2013, p. 93-116.

CORNILLY, J., « Het belangenconflict tussen architecturaal ontwerp en toezicht. Het ambt van provinciaal architect in het 19^e-eeuwse België », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. XL, n°4, Bruxelles, 2005, p. 557-601.

CORNILLY, J., Architect en ambtenaar : de West-Vlaamse provinciaal architecten en de 19^e-eeuwse architectuurpraktijk, Leuven, 2016.

DE MAEYER, J., VAN MOLLE, L. (dir.), *Joris Helleputte. Architect en politicus. 1852/1925*, vol. 1 : biografie, Leuven, 1998 (KADOC-Artes, 1).

DI CAMPLI, F., Jean-Charles Delsaux (1821-1893). Architecte provincial, Herstal, 1988 (Documents herstaliens, 8).

DIERKENS, A., « Une œuvre du sculpteur Guillaume Geefs : le « cénotaphe de saint Hubert » (1847) offert par le roi Léopold I^{er} à l'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert », in *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VIII, Saint-Hubert, 1991, p. 495-510.

DOMINIQUE, F., *Julien-Étienne Rémont, ingénieur-architecte (1800-1883)* (mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie), Université de Liège, 2003.

DUPONT, P.-P., L'abbaye et la basilique de Saint-Hubert en Ardenne, Gembloux, 1971 (Wallonie, art et histoire, 6).

DUPONT-BOUCHAT, M.-S., « Le pénitencier de Saint-Hubert », in *Saint-Hubert d'Ardenne*. *Cahiers d'Histoire*, t. V, Saint-Hubert, 1981, p. 161-182.

GILLES I., TONON X., « Les restaurations, du XIX^e siècle à aujourd'hui », in ALLART, D., PIAVAUX, M., VAN DEN BOSSCHE, B., WILKIN, A. (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, Namur, 2016, p. 289-304.

MAES, K. (dir.), *Joris Helleputte. Architect en politicus. 1852/1925*, vol. 2 : oeuvrecatalogus, Leuven, 1998 (KADOC-Artes, 1).

MIHAIL, B., « Dumont, Joseph Jonas », in VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, 2003, p. 289-290.

MOÏS, C., « Albert Jamot (1808-1874), architecte de première classe en province de Luxembourg », in *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 139, Arlon, 2008, p. 374-483.

OGONOVSZKY, J., « Charles Rogier, mécène interposé d'un art national », in KURGAN-VAN HENTENRYK, G., MONTENS, V. (éd.), *L'argent des arts. La politique artistique des pouvoirs publics en Belgique de 1830 à 1940*, Bruxelles, 2001, p. 63-71.

PITTIE, V., « Historique des restaurations des XIX^e et XX^e siècles », in DIERKENS, A., DUVOSQUEL, J.-M., NYST, N. (dir.), *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, Namur, 1999, p. 67-78 (Collection Études et Documents. Monuments et Sites, 7).

STYNEN, H., De onvoltooid verleden tijd. Een geschiedenis van de monumenten- en landschapszorg in Belgie 1835-1940, Bruxelles, 1998.

VAN LOO, A. (dir.), Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours, Anvers, 2003.

ZURSTRASSEN, Y., Les Vivroux : cinq générations d'architectes verviétois, 1820-1985 (mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie), Université de Liège, 1989.

¹ Pour ne citer que quelques titres : DI CAMPLI, F., Jean-Charles Delsaux (1821-1893). Architecte provincial, Herstal, 1988 (Documents herstaliens, 8) ; ZURSTRASSEN, Y., Les Vivroux : cinq générations d'architectes verviétois, 1820-1985 (mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie), Université de Liège, 1989 ; ANCION, L., « L'architecte hutois Émile Vierset-Godin (1824-1891). Biographie et restaurations de la collégiale de Huy », in Annales du Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts, t. LI, Huy, 1997, p. 57-106 ; DOMINIQUE, F., Julien-Étienne Rémont, ingénieur-architecte (1800-1883) (mémoire de licence en histoire de l'art et archéologie), Université de Liège, 2003 ; MOÏS, C., « Albert Jamot (1808-1874), architecte de première classe en province de Luxembourg », in Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg, t. 139, Arlon, 2008, p. 374-483 ; BAVAY, G., MERLAND, M., « J. J. Van Ysendyck, élève-architecte à la Commission royale des

Monuments et bâtisseur », in *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 24, Liège, 2013, p. 93-116; BAUDRY, A., « Mémoires et déboires de trois architectes : la restauration de la collégiale Notre-Dame de Dinant par Léopold Schoonejans, Jules-Jacques Van Ysendyck et Auguste Van Assche. Chronique d'un chantier de longue haleine (1855-1903) », in *Bulletin de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles*, t. 26, Liège, 2015, p. 31-72. Voir également STYNEN, H., *De onvoltooid verleden tijd. Een geschiedenis van de monumenten- en landschapszorg in Belgie 1835-1940*, Bruxelles, 1998; VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, 2003; CORNILLY, J., *Architect en ambtenaar : de West-Vlaamse provinciaal architecten en de 19^e-eeuwse architectuurpraktijk*, Leuven, 2016.

- ² DUPONT, P.-P., *L'abbaye et la basilique de Saint-Hubert en Ardenne*, Gembloux, 1971 (Wallonie, art et histoire, 6); PITTIE, V., « Historique des restaurations des XIX^e et XX^e siècles », in DIERKENS, A., DUVOSQUEL, J.-M., NYST, N. (dir.), *L'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert*, Namur, 1999, p. 67-78 (Collection Études et Documents. Monuments et Sites, 7). Les propos de cet article sont partiellement abordés dans BAUDRY, A., « La restauration de l'abbatiale de Saint-Hubert au XIX^e siècle : architectes, conducteurs des travaux et ouvriers (1839-1884) », in *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. XIII, actes du colloque, Saint-Hubert, 24.11.2017, Saint-Hubert, 2018, p. 38-43. Ils sont issus d'une recherche doctorale en cours, axée sur la restauration du bâti patrimonial en Belgique de 1830 à 1914.
- ³ L'institution se compose de messieurs Ancelon (président), Schmidt (curé doyen), Bochkoltz, Dechesne, Degandenne, Dufour et Léguÿ (membres). Dufour, Dechesne, Léguÿ sont par ailleurs également membres de l'Administration communale.
- ⁴ Voir notamment GILLES I., TONON X., « Les restaurations, du XIX^e siècle à aujourd'hui », in ALLART, D., PIAVAUX, M., VAN DEN BOSSCHE, B., WILKIN, A. (dir.), *L'église Saint-Jacques à Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, Namur, 2016, p. 289-292.
- ⁵ Archives de la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (dorénavant ACRMSF), dossier Saint-Hubert 1.2, lettres de la Fabrique au ministre de la Justice, 14 avril et 6 mai 1841; lettre de l'artiste Willebrant à la Commision royale des Monuments (dorénavant CRM), 15 mai 1841; Archives générales du Royaume (dorénavant AGR), Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de la Fabrique au bourgmestre de Saint-Hubert, 6 septembre 1840; Archives de l'État à Saint-Hubert (dorénavant AÉSH), Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n°3, lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 14 juillet 1840.
- ⁶ AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n°3, lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 14 juillet 1840.
- ⁷ Sur l'histoire et le rôle de la Commission royale des Monuments, voir STYNEN, H., op. cit., 1998.
- ⁸ AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 21 août 1840; lettre du commissaire d'arrondissement de Neufchâteau au gouverneur de Luxembourg, 31 mars 1842. Pour la question du pénitencier, voir DUPONT-BOUCHAT, M.-S., « Le pénitencier de Saint-Hubert », in *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. V, Saint-Hubert, 1981, p. 161-182.
- ⁹ AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre du commissaire d'arrondissement de Neufchâteau au gouverneur de Luxembourg, 31 mars 1842.
- ¹⁰ AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n°4, lettre au commissaire d'arrondissement de Neufchâteau, 6 avril 1848.
- ¹¹ ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettres de la Fabrique au ministre de la Justice, 14 avril et 6 mai 1841; lettres de la CRM au ministre de la Justice, 30 novembre 1840 et 21 août 1841.
- ¹² *Ibidem*, lettre de la Fabrique à la CRM, 27 juillet 1841.
- ¹³ Ibidem.
- ¹⁴ PITTIE, V., op cit., 1999, p. 67.
- ¹⁵ ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre de la CRM à la Fabrique, 12 juillet 1841.
- ¹⁶ *Ibidem*, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 1^{er} décembre 1843. Sur la carrière de l'architecte, voir MIHAIL, B., « Dumont, Joseph Jonas », in VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Anvers, 2003, p. 289-290.
- ¹⁷ *Ibidem*, lettre de la CRM à la Fabrique, 12 juillet 1841 ; AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, rapport et devis du 19 janvier 1842.
- ¹⁸ BAUDRY, A., *op. cit.*, 2015, p. 39-45. Nous tenons à remercier Francis Tourneur, qui prépare un article sur les restaurations de la collégiale de Walcourt, de nous avoir transmis les informations relatives aux travaux de Léopold Schoonejans sur ce site.
- ¹⁹ Nous renvoyons le lecteur à notre recherche doctorale en cours.
- ²⁰ ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 31 décembre 1842 ; AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, lettre de la Fabrique au bourgmestre de Saint-Hubert, 25 juin 1843.
- ²¹ Annales des Travaux publics de Belgique, Bruxelles, 1843, p. 20 ; AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte rendu de la séance du 18 avril 1848 ; AÉSH, Commune de Saint-

Hubert, registre de correspondance n°3, lettre au gouverneur de Luxembourg, 9 janvier 1844 ; ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 26 janvier 1844.

- ²² *Ibidem*, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 22 février 1844. Ces propos doivent toutefois être nuancés ; la Commission royale des Monuments développe un discours similaire pour les autres sites majeurs du pays (recherches en cours).
- ²³ AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre du ministre de la Justice à la députation permanence du conseil provincial de Luxembourg, 9 mai 1844.
- ²⁴ *Ibidem*, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 9 mai 1844.
- ²⁵ Un épisode similaire se produit lors de la désignation du restaurateur du Palais des Princes-Évêques à Liège en 1844-1845 (ACRMSF, dossier Liège 2.3 ; recherches en cours).
- ²⁶ Voir les contributions de Jeroen Cornilly et Daniela N. Prina dans le présent ouvrage. Qui plus est, certaines fabriques d'église perçoivent négativement cette nouvelle institution de contrôle, dont l'avis entraîne régulièrement une augmentation des coûts des projets de restauration.
- ²⁷ Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie, Bruxelles, 1862, p. 218-219 (propos datés du 7 mars 1842).
- ²⁸ Les pièces sont transférées à Saint-Hubert entre le 6 et le 18 avril 1848. L'édification du mausolée s'achève le 10 juin, alors que le roi Léopold I^{er} et la reine Louise-Marie résident dans la ville depuis le 8 juin. Les pavés de la chapelle ne seront toutefois posés que durant les premiers jours de septembre (DIERKENS, A., « Une œuvre du sculpteur Guillaume Geefs : le « cénotaphe de saint Hubert » (1847) offert par le roi Léopold I^{er} à l'ancienne église abbatiale de Saint-Hubert », in *Saint-Hubert d'Ardenne. Cahiers d'Histoire*, t. VIII, Saint-Hubert, 1991, p. 495 et 501 ; AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, lettre de Mr. Conwaÿ, intendant de la liste civile de S.M. le Roi au bourgmestre de Saint-Hubert, 5 avril 1848 ; compte rendu de la séance du 18 avril 1848 ; AÉSH, Commune de Saint-Hubert, registre de correspondance n°4, lettres à l'artiste Geefs et à l'architecte Dumont, 7 septembre 1848 ; lettre de la Fabrique à Mr. Conwaÿ, intendant de la liste civile de S.M. le Roi, 4 décembre 1848.
- ²⁹ AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte rendu de la séance du 18 avril 1848. Aucun document concernant cette affaire n'a été retrouvé dans les archives du Ministère de la Justice et de la Commission royale des Monuments.
- ³⁰ AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de l'architecte Dumont au ministre de la Justice, 19 avril 1848.
- ³¹ Les archives renseignent respectivement 4 et 7 voyages en 1845 et 1846 (ACRMSF, lettres de la CRM au ministre de la Justice, 29 décembre 1845 et 1^{er} juillet 1846 ; lettre de l'architecte Dumont au ministre de la Justice, 24 décembre 1846.
- ³² PITTIE, V., op cit., 1999, p. 69.
- ³³ Pour Albert-Jean-Baptiste Jamot, consulter l'article MOÏS, C., « Albert Jamot (1808-1874), architecte de première classe en province de Luxembourg », in *Annales de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. 139, Arlon, 2008, p. 374-483. Aucune étude spécifiquement dédiée à Charles Bouvrie ne semble avoir été publiée à ce jour.
- ³⁴ AÉSH, Archives de la Fabrique d'église de Saint-Hubert, délibérations 1842-1878, compte-rendu de la séance du 21 avril 1859.
- ³⁵ ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre de la CRM au gouverneur de Luxembourg, 15 juin 1859. Aucune donnée n'a été décelée concernant le choix des autorités communales.
- ³⁶ *Ibidem*, lettre du chef de cabinet du ministre de l'Intérieur à la CRM, 6 avril 1859.
- ³⁷ *Ibidem*, lettre du chef de cabinet du ministre de l'Intérieur à la CRM, 25 septembre 1859.
- ³⁸ OGONOVSZKY, J., « Charles Rogier, mécène interposé d'un art national », in KURGAN-VAN HENTENRYK, G., MONTENS, V. (éd.), *L'argent des arts. La politique artistique des pouvoirs publics en Belgique de 1830 à 1940*, Bruxelles, 2001, p. 63-71.
- ³⁹ PITTIE, V., op cit., 1999, p. 69.
- ⁴⁰ STYNEN, H., *op. cit.*, 1998, p. 351; ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, rapport non daté; lettre de la Fabrique à la CRM, 16 *septembre* 1877; PITTIE, V., *op cit.*, 1999, p. 70.
- ⁴¹ *Ibidem*, lettre de la Fabrique à la CRM, 16 septembre 1877 ; lettre de la CRM à l'architecte Bouvrie, 12 septembre 1877 ; rapport non daté.
- ⁴² *Ibidem*, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 10 août 1877; lettre de la Fabrique à la CRM, 16 septembre 1877; lettre de l'architecte Carpentier au bourgmestre de Saint-Hubert, 1^{er} décembre 1882. Sur la carrière d'Eugène Carpentier, voir *Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie*, Bruxelles, t. 31, 1892, p. 147-161.
- ⁴³ *Ibidem*, lettre de la Fabrique au gouverneur de Luxembourg, 3 septembre 1882. De nombreux courriers évoquent la maladresse d'exécution au mur-pignon du bras nord du transept.

⁴⁴ *Ibidem*, lettre de la Fabrique au gouverneur de Luxembourg, 19 novembre 1878 ; lettres du ministre de la Justice à la CRM, 10 février et 29 mai 1879 ; lettre du commissaire d'arrondissement de Neufchâteau au gouverneur de Luxembourg, 7 juillet 1881.

⁴⁵ *Ibidem*, lettres de la CRM au ministre de la Justice, 25 février, 25 juin et 31 juillet 1879 ; lettre du ministre de la Justice à la CRM, 4 juillet 1879 ; lettre du ministre de la Justice au ministre de l'Intérieur, 18 janvier 1883.

- ⁴⁶ *Ibidem*, lettres du ministre de la Justice à la CRM, 29 juillet 1880, 20 mai et 18 juillet 1881; lettres de la CRM au ministre de la Justice, 26 août 1880, 22 juin 1881 et 17 novembre 1881; lettre du commissaire d'arrondissement de Neufchâteau au gouverneur de Luxembourg, 7 juillet 1881; lettre du gouverneur de Luxembourg au ministre de la Justice, 13 juillet 1881; lettre de la Fabrique au gouverneur de Luxembourg, 3 septembre 1882; lettre de la Fabrique au ministre de la Justice, 5 décembre 1881. Peut-être l'âge avancé de Charles Bouvrie l'empêche-t-il de se rendre sur chantier (sa carrière d'architecte provincial débuta en 1842; CORNILLY, J., « Het belangenconflict tussen architecturaal ontwerp en toezicht. Het ambt van provinciaal architect in het 19^e–eeuwse België », in *Revue belge d'Histoire contemporaine*, t. XL, n°4, Bruxelles, 2005, p. 598).
- ⁴⁷ *Ibidem*, lettre de la CRM au ministre de la Justice, 25 juin 1879 ; lettres du ministre de la Justice à la CRM, 4 et 21 juillet 1879.
- ⁴⁸ *Ibidem*, lettre du ministre de la Justice au ministre de l'Intérieur, 18 janvier 1883 ; lettre du ministre de l'Intérieur au ministre de la Justice, 9 février 1883.
- ⁴⁹ AGR, Ministère Justice, cultes, bâtiments du culte, dossier 4052, lettre de l'architecte Carpentier au bourgmestre de Saint-Hubert, 1^{er} décembre 1882.
- ⁵⁰ ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre du ministre de l'Intérieur au ministre de la Justice, 9 février 1883.
- ⁵¹ *Ibidem*, lettre du ministre de la Justice à la CRM, 16 février 1883.
- ⁵² *Ibidem*, lettre de la CRM à l'architecte Carpentier, 8 mars 1883.
- ⁵³ Bulletin des Commissions royales d'Art et d'Archéologie, Bruxelles, t. 31, 1892, p. 147-161. Plusieurs publications affirment cependant qu'Eugène Carpentier est nommé à la tête du chantier de restauration de l'abbatiale en 1883, sans toutefois préciser la nature des travaux effectués (MAES, K. (dir.), Joris Helleputte. Architect en politicus. 1852/1925, vol. 2 : oeuvrecatalogus, Leuven, 1998, p. 248 (KADOC-Artes, 1); PITTIE, V., op. cit., p. 70-71). Nous n'avons retrouvé aucun document corroborant cette nomination dans les archives dépouillées à ce jour.
- ⁵⁴ Sur Joris Heleputte, consulter DE MAEYER, J., VAN MOLLE, L. (dir.), *Joris Helleputte. Architect en politicus. 1852/1925*, vol. 1 : biografie, Leuven, 1998 (KADOC-Artes, 1) ; MAES, K. (dir.), *op cit.*, 1998. Aucun document ne renseigne toutefois les mécanismes de sa nomination.
- ⁵⁵ ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, lettre de la CRM au gouverneur de Luxembourg, 28 juin 1884.
- ⁵⁶ Un dessin daté du 24 août 1883 est signé de sa main (MAES, K. (dir.), op. cit., 1998, p. 248).
- ⁵⁷ ACRMSF, dossier Saint-Hubert 1.2, extrait du procès-verbal du 8 septembre 1866.